

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juin 2012**

Décision n° **B-2012-3311**

commune (s) : Lyon 3°

objet : Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 3 : déconstruction, maçonnerie - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 29 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, M. Kimelfeld, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Pédrini), Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Crimier, Philip, Arrue (pouvoir à Mme Besson), Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Rivalta), Charles, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Guillemot), MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Julien-Laferrrière (pouvoir à Mme David M.), David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 4 juin 2012**Décision n° B-2012-3311**

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 3 : déconstruction, maçonnerie - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 mai 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2011-2102 du 7 février 2011, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux pour la restructuration du restaurant administratif - lot n° 3 : déconstruction, maçonnerie. Ce marché a été notifié sous le numéro 11514411 le 8 mars 2011 à l'entreprise PEIX pour un montant de 252 634,44 € HT, soit 302 150,73 € TTC.

Par décision n° B-2012-3254 du 10 mai 2012, le Bureau a autorisé la signature d'un avenant n° 1 portant augmentation du montant du marché, suite à des modifications de chantier et différents aléas.

Suite à la dégradation, par une société du chantier, d'un clapet coupe feu amianté dans un local technique, et, compte tenu des délais nécessaires au désamiantage de cet équipement, la durée du chantier a dû être de nouveau prolongée.

Dans le cadre du marché conclu avec l'entreprise PEIX, et, compte tenu du décalage de la fin du chantier, il est donc nécessaire de prolonger du 1er mai au 31 juillet 2012 la location des installations de chantier comprenant les étaies sous le restaurant provisoire, la base vie, les tunnels de protection accès convives et la clôture de chantier.

Compte tenu des prix du marché, cette prestation supplémentaire coûte 3 331,95 € HT par mois calendaire supplémentaire, ce qui représente un coût additionnel de 9 995,85 € HT.

Le montant du marché serait donc porté de la somme de 272 698,25 € HT à la somme de 282 694,10 € HT, soit un montant supplémentaire de 9 995,85 € HT.

Il s'ensuivrait donc une augmentation de 3,66 % du montant du marché, soit une augmentation totale - tous avenants confondus - de 11,90 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant n° 2 au marché n° 11514411 conclu avec l'entreprise PEIX pour la restructuration du restaurant administratif, lot n° 3 : déconstruction, maçonnerie.

Cet avenant d'un montant de 9 995,85 € HT, soit 11 955,04 € TTC, porte le montant total du marché de 272 698,25 € HT à 282 694,10 € HT, soit de 326 147,11 € TTC à 338 102,14 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget annexe du restaurant communautaire - exercice 2012 - compte 231 - fonction 020 - opération n° 5P280O970, dans la limite de l'autorisation de programme individualisée affectée à cette opération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juin 2012.